## ET ENSUITE ? DEUX OPTIONS POUR LA REMISE DE L'ARBRE

#### → Je souhaite planter mon arbre moi-même : retirez votre plant les 8/9 novembre 2025!

L'automne étant la période favorable à la plantation, les habitants inscrits seront invités à retirer leur plant lors du week-end "Bourse aux arbres fruitiers", organisé samedi 8 et dimanche 9 novembre 2025, de 9h à 18h, devant le Manoir de Briançon à Criel-sur-Mer. Ce sera aussi l'occasion de participer à des animations ludiques, éducatives et gustatives, autour de la biodiversité, en présence de l'ESTRAN.

### → Je souhaite que l'ESTRAN plante mon arbre :

Les habitants ayant choisi cette option seront contactés en octobre 2025 par l'ESTRAN. Une date de passage à domicile leur sera communiquée, pour une intervention entre le 3 et le 8 novembre 2025.

Une charte des bonnes pratiques pour la plantation et l'entretien de ces arbres, établie par le pépiniériste, sera communiquée à chaque habitant concerné.

### LES ARBRES FRUITIERS PROPOSÉS

**POMMIERS** 

(~3 m à taille adulte)

Reine des Reinettes Reinette de Caux Calville rouge d'hiver **PRUNIERS** 

(~5 m à taille adulte)

Mirabelle de Nancy Reine Claude d'Oullins POIRIERS

(~3 m à taille adulte)

Conférence Comice

Louise-Bonne d'Avranches

**CERISIERS** 

(~5 m à taille adulte)

Bigarreau jaune Napoléon Van

Vous pouvez aussi

remplir le formulaire en

ligne via ce QR code.





# FORMULAIRE À RETOURNER <u>AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2025</u>

#### Complétez ce formulaire (ou sur papier libre) puis :

- le déposer en mairie de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-Le-Gaillard ou Saint-Rémy-Boscrocourt
- ou l'envoyer par mail à : <u>audrey.gomes@valorem-energie.com</u>,
- ou l'envoyer par voie postale à VALOREM 25 rue Vanmarcke 80000 Amiens, en précisant au dos de l'enveloppe : nom, adresse, "Bourse aux arbres Criel"

	\$3000000
NOM et PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
ARBRE SOUHAITÉ (à choisir parmi la liste ci-dessus)	
Si indisponibilité de votre 1er choix, précisez un AUTRE PLANT	
PLANTATION PAR MES SOINS : Oui non PLANTATION PAR L'ESTR	AN : oui non